

## Le déploiement du Savoir Rouler à Vélo sur la Ville et l'Eurométropole de Metz : un nombre de classes formées en constante augmentation



### La Ville et l'Eurométropole de Metz

La Ville et l'Eurométropole de Metz, composée de 46 communes, sont situées dans le Grand-Est, en Moselle. Elles déploient depuis plusieurs années le dispositif étatique Savoir Rouler à Vélo, et ont pu bénéficier de l'accompagnement et du cofinancement de Génération Vélo pour la première fois durant l'année scolaire 2022-2023.



46 communes



120 000 sur la ville  
et 240 000 sur la  
métropole



33 écoles élémentaires  
sur la ville et  
48 sur la métropole



4 430 élèves de  
CM1-CM2

Région Grand Est  
Département de la Moselle  
Catégorie ville et Eurométropole  
Milieu urbain et péri-urbain



Budget du projet : 25 500€ (Ville) + 50 000€ (Eurométropole). Prise en charge Génération Vélo : 12 750€ (moitié du budget Ville).

## 1/ Un territoire pionnier en matière d'éducation à la mobilité à vélo des plus jeunes

Dès les années 2010, et dans un **contexte d'augmentation de l'accidentologie vélo sur le territoire messin**, les élus prennent la décision de se saisir du sujet « vélo » via la **mise en œuvre de politiques cyclables novatrices**. Les enfants se voient alors dispenser des **cours d'éducation à la mobilité à vélo**. L'année 2016 marque le **début de l'enseignement des savoirs tels que consacrés aujourd'hui par la politique publique nationale « Savoir Rouler à Vélo »**, notamment avec l'institution d'une **sortie à vélo des élèves en milieu ouvert, dans des conditions réelles de circulation**.

« La création de la politique publique nationale du Savoir Rouler à Vélo par le ministère en 2018 est venue légitimer et renforcer les actions d'éducation à la mobilité vélo des enfants déployées par la ville de Metz depuis plusieurs années. »

## 2/ Deux accords-cadres passés avec deux associations du territoire

En 2018, la **compétence « mobilité »** revient à l'**Eurométropole de Metz**, qui décide alors de s'emparer à son tour du sujet de l'éducation à la mobilité des plus jeunes. La ville ayant souhaité conserver son implication sur ce sujet au titre de la compétence « sécurité routière », **deux appels d'offres** sont lancés pour recruter des structures intervenantes. Un **marché à bon de commande** est ainsi passé entre la ville et l'**association FUB Metz à Vélo**, et un autre entre l'Eurométropole et le **Comité départemental de cyclotourisme**.

Pour l'association Metz à Vélo, l'argent dégagé par la signature de cet accord-cadre permet le **financement d'un deuxième poste salarié dédié à l'école de vélo et à l'enseignement du Savoir Rouler à Vélo dans les écoles**, venant s'ajouter au poste salarié prenant en charge l'atelier de réparation. **Seules les interventions Savoir Rouler à Vélo réalisées par l'association FUB sont cofinancées à hauteur de 50 % par le programme Génération Vélo**, les interventions du Comité départemental de cyclotourisme étant réalisées par des bénévoles.

### 3/ Une coordination bien huilée entre les services de l'Éducation nationale, la collectivité et intervenants

La réussite des projets Savoir Rouler à Vélo tient notamment à la coordination étroite entre le Conseiller Pédagogique Départemental, les Conseillers Pédagogiques de Circonscription, les agents de la collectivité et les intervenants. Avant chaque rentrée scolaire, ils se réunissent une première fois pour faire un point sur les capacités concrètes des intervenants, puis définissent celles qui se verront bel et bien dispenser le Savoir Rouler. L'année dernière, la demande des directeurs d'établissement a dépassé l'offre disponible.

Il est convenu que les intervenants se déplacent dans des écoles souhaitant *a minima* former deux classes. Une attention particulière est accordée au fait que chaque école, y compris celles des plus petites communes de la métropole, puisse bénéficier à un moment donné du dispositif. Début septembre, les enseignants des écoles sélectionnées sont invités à une réunion permettant la construction du planning des interventions sur l'année. L'inclusion de certains élèves aux besoins particuliers a même été possible.

### 4/ Un nombre de classes formées en augmentation constante

Pendant de nombreuses années, le Savoir Rouler à Vélo était dispensé auprès de 16 classes de la ville. La prise de compétence de l'Eurométropole, la hausse du budget de la ville dédié au dispositif, permise par une volonté politique forte et par l'obtention des financements apportés par le programme Génération Vélo, ont permis d'augmenter le nombre de classes formées. Une partie des classes a bénéficié de la formation durant l'automne 2022, et l'autre moitié au printemps 2023. Chaque classe s'est ainsi vu dispenser 7 séances d'1h30 réparties sur 7 semaines, dont une pour l'évaluation du bloc 3, sortie sur route des enfants en conditions réelles de circulation. Le budget 2023 s'élève ainsi à 50 000 euros pour la Ville de Metz et à 50 000 euros pour l'Eurométropole.

Cette année scolaire, ce sont près de 90 classes qui devraient pouvoir bénéficier du dispositif Savoir Rouler à Vélo, soit 45 % des élèves de CM1-CM2 de la Ville et de l'Eurométropole.

### 5/ Une mutualisation du matériel disponible dans un contexte d'augmentation de la demande

La Ville de Metz mettait auparavant à disposition des intervenants sa propre flotte de vélo. Dans les marchés publics renouvelés en 2022, il est prévu que le prestataire fasse l'acquisition d'une vingtaine de vélos enfants et d'une camionnette pour les transporter. L'association Metz à Vélo a ainsi fait dernièrement l'acquisition d'une camionnette, dont les deux tiers ont été financés par des subventions du département de la Moselle et de la région Grand Est.



#### Les avantages de Génération Vélo selon la collectivité

- Une rentrée financière qui contribue à l'augmentation du nombre de classes formées,
- Une légitimation et une plus grande visibilité des actions menées par la Ville et l'Eurométropole de Metz, pionnières en la matière.



#### Les avantages de Génération Vélo selon les intervenants

- La diffusion des documents officiels donnant des préconisations sur la pédagogie relative à l'enseignement du Savoir Rouler.



#### Les facteurs réussites de ce projet !

- Un engagement fort, ancien et pérenne de la collectivité sur l'éducation à la mobilité des enfants,
- Une étroite collaboration entre services de l'Éducation nationale, de la collectivité et intervenants,
- L'expertise des intervenants, qui rassure les parents et les enseignants, qui sont chaque année plus nombreux à vouloir bénéficier du dispositif.

### Contacts

Émilie ESSERT - eessert@eurometropolemetz.eu - 03 57 88 33 06  
Chargée de mission écomobilité à l'Eurométropole de Metz

Hervé RIBON - info@metzavelo.fr - 03 57 88 33 06  
Président de l'association Metz à Vélo

Jean-Jacques JESSEL - jean-jacques.jessel@ac-nancy-metz.fr - 03 87 38 64 13  
Conseiller Pédagogique Départemental en EPS, DSDEN de la Moselle

CODEP 57 - Comité départemental de cyclotourisme - 57 Moselle - departement57-presidence@ffvelo.fr - 06 80 32 41 94